

**AVIS DE VACANCES DE FONCTION INTERNE
de sapeurs-pompiers volontaires
2 conseillers pédagogiques JSP
Fonction exercée au sein du service formation-sport**

Sous l'autorité du chef de service formation-sport du SDIS, pour assurer la coordination pédagogique des sections locales de JSP en Ardèche

Conditions de recrutement

- ✓ Sapeur-pompier volontaire
- ✓ Etre âgé de 18 ans

Missions sous l'autorité du chef du service formation-sport

- ✓ Veiller au suivi pédagogique des JSP,
- ✓ Accompagner les animateurs dans le cadre de la phase de « tutorat » pour l'obtention du diplôme d'animateur JSP,
- ✓ Proposer des améliorations dans le suivi pédagogique des JSP,
- ✓ Suivre la liste d'aptitude des animateurs JSP et EAP SP,
- ✓ Encadrer les stages d'animateurs JSP et proposer des FMPA selon la périodicité définie,
- ✓ Veiller au respect du référentiel national et des recommandations pédagogiques et au schéma de formation des JSP07,
- ✓ Soutenir et conseiller les chefs de sections locales et les référents locaux,
- ✓ Conseiller et accompagner les sections locales dans le suivi du livret individuel des JSP,
- ✓ Proposer et suivre les évaluations pratiques et écrites des cycles JSP de 1 à 4
- ✓ Participer à la demande de la hiérarchie aux réunions internes ou externes
- ✓ Participer au comité pédagogique départemental des JSP,
- ✓ Assister le SDIS dans l'organisation du Brevet National de JSP,
- ✓ Participer au sein du consortium ENASIS à la conception du contenu mutualisé de l'espace d'activité JSP,
- ✓ Participer aux actions de mutualisations avec le SDIS 26 et l'UDSP 26 et en développer le cas échéant de nouvelles.

Conditions de rémunération :

Crédit temps ou indemnité de 15 heures maximum mensuel (hors juillet et août), visite trimestrielle au sein des sections locales : indemnisation ou décompte de temps de travail via une fiche mensuelle validée par le chef du service formation indemnisation ou décompte de temps de travail via une fiche mensuelle validée par le chef du service formation.

Contacts pour informations complémentaires***administratives**

Mme Anaïs Coolen,
Chef du service volontariat
Tél. : 04 75 66 36 11

M Christophe Gleyze,
Adjoint chef du service
volontariat
Tél. : 04 75 66 36 71

***techniques**

Cdt Sylvain Saurel,
Chef du service formation-
sport
Tél. : 04 75 66 36 25

Cdt Jean-Philippe Ladet,
Chef du groupement des
ressources humaines
Tél. : 04 75 66 36 60

Le directeur départemental



Colonel hors classe Alain Rivière

Profil

- ✓ Dynamique et passionné par la formation JSP,
- ✓ Capacité relationnelles
- ✓ Disponibilité,
- ✓ Sens de l'organisation,
- ✓ Discrétion
- ✓ Loyauté
- ✓ Capacité à rendre compte
- ✓ Ponctualité, disponibilité
- ✓ Connaissance des référentiels JSP

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} juillet 2022 – date d'enregistrement du courrier à la direction départementale du SDIS - dernier délai, par lettre de motivation manuscrite et CV adressés à :

Monsieur le président du conseil d'administration du SDIS de l'Ardèche

Service gestion des personnels salariés

496 chemin de Saint-Clair BP 718 – 07007 Privas cedex